



Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Communiqué de presse

Paris, le 14 juin 2007

Organisation de la permanence des soins pour la période estivale 2007

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a demandé au président du Conseil National de l'Ordre des Médecins, aux préfets de région et aux préfets de département de faire preuve de vigilance dans l'organisation de la permanence des soins pour l'été 2007.

La ministre a invité les acteurs concernés à :

- réaliser l'état des lieux des présences des médecins libéraux pendant l'été,
- assurer l'exhaustivité des tableaux de garde,
- identifier les zones particulièrement touchées par les départs en vacances,
- mettre en place des solutions opérationnelles permettant de garantir la continuité des soins.

Ce dispositif de veille sanitaire et d'alerte est mis en place afin de garantir une vigilance de chaque instant sur tout le territoire.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan national canicule, déclenché le 1^{er} juin 2007.

Contact Presse :

Géraldine DALBAN-MOREYNAS – Conseillère pour la presse et la communication
01 40 56 40 14 – geraldine.dalban-moreynas@sante.gouv.fr

P.J. :

- Lettre de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports à Monsieur Jacques Roland, Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins
- Lettre de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports à Mesdames et Messieurs les Préfets de région – Direction régionales des affaires sanitaires et sociales et Mesdames et Messieurs les Préfets de département – Direction départementale des affaires sanitaires et sociales